

# Déclaration sur l'honneur de non imposition



Conformément à l'article 5 de la Délibération n° 453 du 8 janvier 2009  
fixant les conditions de délivrance des aides du régime  
en faveur des personnes en situation de handicap.

Je soussigné(e),

NOM : \_\_\_\_\_

NOM DE JEUNE FILLE : \_\_\_\_\_

PRENOM(S) : \_\_\_\_\_

PRENOM(S) D'USAGE / EN LANGUE VERNACULAIRE : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

déclare sur l'honneur ne pas être assujetti à l'impôt sur les revenus pour l'année 20 \_\_\_\_.

Cette déclaration fait foi de ma sincérité.

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature :  de la personne concernée

de son représentant légal



Conformément à l'article 43 de **la loi de pays n° 2009-2 du 7 janvier 2009** : « Est passible d'une **amende de 596 000 francs CFP** quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir ou faire obtenir ou tenter de faire obtenir une des aides prévues dans la présente loi du pays, qui n'est pas due, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois, le cas échéant ».